

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

I Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	11 novembre 2013	
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	De : 03 décembre 2012	Au : 07 décembre 2012

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	F.J.M. Perrault	F.J. M. Perrault
Directeur sectoriel	K. Bedoumra	M. El Azizi
Responsable sectoriel	A. Beileh	A. Bahri
Coordinateur d'activités	T. Damhaug	J.M. Ossete
Coordinateur d'activités suppléant	P. Akari	F.D. Bougaire
Chargé d'équipe chargée du RAP		J.M. Ossete
Membres de l'équipe chargée du RAP		P. Akari, F. Bougaire

C Données du projet

Nom du projet : Projet de mise en œuvre du plan d'action Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) du Sénégal		
Code du projet : P-SN-EAZ-002	Numéro du prêt : 5600155000851	
Type de projet : National	Secteur : Multi-secteurs Eau	
Pays : Senegal	Catégorisation environnementale (1-3): 3	
Étapes du traitement (prêt)	Événements clés (prêt)	Date de décaissement et de clôture (prêt)
Date d'approbation :	Montants annulés:	Date initiale de décaissement :
Date de signature :	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture :
Date d'entrée en vigueur :	Restructuration (<i>préciser la date et le montant concerné</i>):	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement :	Prorogations (<i>préciser les dates</i>) :	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) :
Date réelle du premier décaissement :		
Étapes du traitement (don)	Événements clés (don)	Dates de décaissement et de clôture (don)
Date d'approbation : 31/08/2007	Montants annulés : 0	Date initiale de décaissement : 10/01/2008
Date de signature : 10/10/2007	Financements complémentaires: € 100 000	Date initiale de clôture : 30/11/2009
Date d'entrée en vigueur: 10/10/2007	Restructuration (<i>préciser la date et le montant concerné</i>) :	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) : 30/09/2011
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 15/05/2008	Prorogations (<i>préciser les dates</i>):	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : 30/11/2011

	<ul style="list-style-type: none"> 1ère prorogation jusqu'au 30/09/2011 accordée le 18 jan. 2010 2ème prorogation jusqu'au 30/11/2011 accordée le 20 oct. 2011 			
Date réelle du premier décaissement: 08/10/2008				
Source de financement (UC):	Montant décaissé (montant, UC) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (UC) :	Pourcentage non décaissé (%) :
Prêt :				
Don :	€ 1 580 000	100%	0	0%
Gouvernement :	€ 100 000	100%	0	0%
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	€ 1 680 000	100%	€ 0	0%
Source de financement (UC) :	Montant engagé (UC) :	Pourcentage engagé (%) :	Montant non engagé (UC) :	Pourcentage non engagé (%) :
Prêt :				
Don : AWF	FCFA 908 014 852 € 1 384 260	87,6%	€ 195 740	12,4%
Gouvernement : Senegal	€ 100 000 ¹	100%	€ 0	0%
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaires ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	€ 1 484 260	88,3%	€ 195 740	11,7%
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs : Gouvernement du Sénégal				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)				

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Ingénieur eau et assainissement, FAE	F.D. Bougaire	15/09/2013	Plusieurs divers
Chef des opération eau, FAE	J.M.Ossete	15/09/2013	Commentaires divers et revue du draft du PCR
Coordinatrice	A. Bahri	20/09/2013	Commentaires divers
Directeur régional	F.J.M. Perrault	15/01/2014	Pas de commentaires
Directeur, OWAS/FAE	M. EL Azizi	05/03/2014	Pas de commentaires

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
------------------	---

¹ La contribution du gouvernement était estimée en nature ; comme la durée du projet est supérieure à ce qui a été prévue, les frais de fonctionnement pris en charge par le gouvernement seraient aussi plus importants que les prévisions

4 (très satisfaisant)	<p>Le projet « PAGIRE Sénégal » s’insère dans le cadre de la recommandation du sommet de Johannesburg (2002), à l’endroit de tous les pays, sur la nécessité de l’élaboration et la mise en œuvre d’un plan de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) compte tenu des sévices que subit la ressource (dû à une gestion non coordonnée) et du rôle de l’eau pour l’atteinte des OMD. C’est ainsi que le Sénégal s’est lancé dans la rédaction d’un plan d’action GIRE (PAGIRE) qui a été approuvée en 2007.</p> <p>L’objectif de développement du projet est l’amélioration des conditions de vie des populations par le renforcement de la disponibilité et la gestion des ressources en eau pour les activités de production, leur utilisation efficiente et leur protection contre les impacts négatifs des activités humaines. Cet objectif épouse ainsi les objectifs de développement décrit dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté du pays et le nouveau document de politique économique à travers notamment la nécessité d’une révision du cadre juridique et réglementaire de l’eau, ainsi que le bilan diagnostique de l’eau.</p> <p>Le projet contribue également à la lutte contre la pauvreté et à l’atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des objectifs du Sommet mondial sur le développement durable. Par ailleurs, il s’inscrit entièrement dans le cadre de la Vision Africaine de l’Eau à l’horizon 2025 en apportant une réponse concrète à plusieurs préoccupations formulées dans le document du Plan d’Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) du Sénégal.</p>
-----------------------	--

* Pour toutes les notations, utiliser l’échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4 (très satisfaisant)	<p>L’objectif du projet est d’améliorer le système de planification et de gestion durable des ressources en eau du Sénégal dans le cadre du PAGIRE à travers un renforcement institutionnel et l’amélioration des capacités et des outils de planification et de gestion des ressources en eau. Le projet offre ainsi des conditions devant garantir la durabilité des investissements dans le secteur de l’eau.</p> <p>Le projet adopte une approche holistique, très pertinente, pour sa réalisation. Il aborde des aspects comme l’amélioration des connaissances des ressources en eau, tant superficielles que souterraines, met au point des outils adaptés de planification et de gestion, développe des plans stratégiques et prépare des projets d’investissement dans le domaine de l’eau. Ces activités techniques sont accompagnées de l’analyse diagnostic et la révision des dispositifs institutionnel et réglementaire et des initiatives de renforcement des capacités. Les résultats de cet ensemble d’activités devraient alors conduire à un développement socio-économique durable tout en réalisant les objectifs du PAGIRE.</p> <p>A part le volet études, le projet est aussi bien dimensionné en ce qui concerne l’acquisition des équipements techniques et informatiques et des moyens matériels, d’une part et la réalisation des travaux de réhabilitation des matériels de mesures hydrologiques.</p>

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d’autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Pertinence de l’objectif de développement du projet	1) C’est une réponse à l’appel de Johannesburg 2002 et contribue à l’amélioration du bien-être des populations sénégalaises à travers la gestion intégrée durable des ressources en eau	1) Populations sénégalaises
2) Pertinence de l’objectif du projet	2) L’amélioration des connaissances et du cadre institutionnel ainsi qu’une meilleure planification de la gestion des ressources en eau sont essentielles pour la réussite du PAGIRE	2) Gouvernement, Gestionnaires des ressources en eau
3) Pertinence de la conception du projet	3) Le renforcement des capacités et la fourniture des équipements techniques, des outils scientifiques et des moyens matériels permettent à la DGPRE et ses partenaires de	3) DGPRE, Autres parties prenantes du secteur de l’eau

4) Cohérence avec la vision régionale de la gestion de l'eau	mieux accomplir leurs responsabilités relatives à la mise en œuvre du PAGIRE 4) Le projet répond à la recommandation de la politique régionale de l'eau de la CEDEAO et s'accorde avec la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025	4) Gouvernement, Institutions chargées de la gestion des ressources en eau
--	---	--

B Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires

Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.

Le projet entend contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations par la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau; (ii) l'amélioration du dispositif d'inventaire des ressources en eau ; (iii) l'amélioration du système de planification des ressources en eau; (iv) l'amélioration du dispositif réglementaire de gestion des ressources en eau; (v) l'amélioration du système de communication en matière de gestion des ressources en eau et de sensibilisation des acteurs, les décideurs en particulier; (vi) l'amélioration du système de financement de la gestion des ressources en eau; (vii) le renforcement des capacités et l'appui en matériels techniques et logistiques.

Les activités du projet sont regroupées autour des volets suivants : (a) des études sur les ressources en eau ; (b) des travaux de réalisation et de réhabilitation des piézomètres ; (c) l'acquisition des moyens roulants ; (d) des acquisitions d'équipements techniques et informatiques ; (e) la gestion du projet.

Le démarrage effectif du projet a accusé beaucoup de retard . La mise en place de la cellule de coordination du projet et la nomination du coordinateur ne sont intervenues qu'environ 6 mois avant la date initiale de clôture du projet. Bien que les activités se soient déroulées à un rythme bien soutenu par la suite, le long délai initial n'a pu être rattrapé. Par conséquent la date de clôture du projet a dû être prorogée deux fois. La durée d'exécution du projet, prévue à l'évaluation à 24 mois, a finalement atteint 42 mois.

Toutes les études techniques ont été confiées au bureau de consultants IDEV-ic/COWI. Ces études portent sur l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau, de la planification des ressources en eau, du dispositif réglementaire et de l'autorisation opérationnelle, sur la sensibilisation des acteurs et des décideurs et sur le renforcement des capacités institutionnelles et la préparation d'un programme de financement à l'horizon 2025. Toutes ces études sont achevées, restituées et validées par le comité de suivi des études et le comité de pilotage du projet.

Les travaux de réalisation et de réhabilitation des piézomètres ont été entièrement achevés par l'entreprise engagée à cet effet. L'acquisition de véhicules et celle d'équipements a été réalisée, mais à des coûts moins que prévus ; le projet a ainsi enregistré des reliquats de budget.

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
L'amélioration des					Le projet a engendré beaucoup de résultats	

connaissances, des capacités, des informations et des outils de planification et de gestion des ressources en eau conduit à la mise en valeur et au développement durable des investissements et des services du secteur de l'eau au Sénégal en phase avec le PAGIRE					intermédiaires qui auront des impacts positifs et décisifs vers la réalisation de l'objectif ultime de la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations du pays. En effet, les acquis du projet ont amélioré les connaissances et compétences relatives à la gestion intégrée des ressources en eau et ont fait opérer des changements qualitatifs importants dans le cadre juridique du secteur de l'eau et le mode de planification des ressources en eau.
--	--	--	--	--	---

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 1: Amélioration des connaissances sur les ressources en eau	Un rapport complet «Analyse et synthèse des connaissances sur les ressources en eau » d'environ 250 pages et intégrant tous les aspects visés ainsi que des annexes de données ont été produits. Il s'agit d'un bon ouvrage de référence dans le domaine des ressources en eau au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des ressources en eau, diagnostic des services hydrologiques. • Evaluation du réseau de suivi et analyse des données sur les eaux souterraines • Suivi des eaux de surface et collecte de données sur le climat Identification et diagnostic des zones fragilisées	100%	Les études ont été réalisées par les consultants (Groupement IDEV-ic/COWI) recrutés à cet effet. Le rapport et les annexes produits sont complets et consistants et comportent notamment : (a) la collecte de données météorologiques ; (b) l'inventaire, la caractérisation et le suivi des eaux de surface ; (c) la caractérisation, les réseaux de suivi et la mise à jour des connaissances sur les eaux souterraines ; (d) des propositions pour une amélioration du suivi des ressources en eau y compris des coûts et le financement; (e) l'analyse diagnostic des zones fragilisées ; (f) l'analyse diagnostic des services de gestion des ressources en eau ; (g) l'état de la coopération entre la DGPRE et les producteurs/ utilisateurs de données sur l'eau ; et (h) la gestion des bases de données sur l'eau.	
Produit 2: Amélioration de la planification des ressources en eau	La série d'études réalisée par les consultants IDEV-COWI a abouti à une suite de rapports : Analyse socioéconomique ; Bilan diagnostic des ressources en eau ; Plan stratégique des ressources en eau 2025.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse socio-économique • Réactualisation du bilan diagnostic des ressources en eau du Sénégal • Mise en place d'un plan stratégique des ressources en eau à l'horizon 2025 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport d'analyse socio-économique résulte des études et des enquêtes portant sur un échantillon de 1815 ménages couvrant tout le territoire national et de 615 exploitations sur la zone des Niayes qui s'étale de Dakar à Saint Louis. • Le bilan diagnostic des ressources en eau a été réactualisé, englobant aussi bien les ressources du milieu physique que les ressources humaines, financières et sectorielles. De plus, les utilisations et les coûts de l'eau (AEP, irrigation, industrie) ont été déterminés et les projections futures estimées. • Le processus de planification des ressources en eau a été amélioré grâce à la mise au point d'outils (logiciel « Watermodel ») et d'approches (simulations des scénarii) adaptés. Un plan 	

				stratégique de développement des ressources en eau à l'horizon 2025 et un programme d'investissements y associés ont été élaborés. ²	
Produit 3: Amélioration du dispositif réglementaire et du système de tarification	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport présentant les résultats de l'étude diagnostique des autorisations et de contrôle de conformité a été réalisé • Une proposition de révision du code de l'eau a été rédigée et introduite dans le circuit d'approbation • Le fichier des autorisations a été mis à jour au même temps que l'identification des zones à risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude diagnostique des autorisations et de contrôle de conformité • Révision du cadre juridique • Projet pilote pour la mise à jour des autorisations dans les zones à risques 	80%	Ce volet a également été confié aux consultants IDEV-COWI qui ont réalisé une étude diagnostique des autorisations de prélèvement et de rejet ainsi que la relecture et la révision des cadres juridique et organisationnel de gestion des ressources en eau. Les dispositifs réglementaires associés aux captages des ressources en eau et aux rejets ont été analysés. L'état de la réglementation de la gestion des ressources en eau dans les zones vulnérables et les prélèvements d'eau souterraine ont été évalués. Les systèmes de tarification des utilisations de l'eau et l'état actuel des redevances et taxes sur l'eau ont aussi été passés en revue. L'analyse du cadre institutionnel et juridique de la gestion des ressources en eau a conduit à un projet de révision du code de l'eau et l'élaboration des propositions de textes d'application. Ces révisions ont été introduites dans le circuit d'approbation	
Produit 4: Sensibilisation des acteurs et des décideurs	Le rapport final de synthèse fait cas de la tenue de 9 ateliers régionaux de sensibilisation et de concertation avec les acteurs et les décideurs ont été organisés	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation et sensibilisation des usagers et des décideurs • Ateliers de validation des interventions du Projet dans le cadre du PAGIRE 	100%	Au total, 449 personnes ont assisté aux neuf ateliers qui avaient pour but la sensibilisation, le partage d'information et la consultation des parties prenantes pour la mise en œuvre du PAGIRE	
Produit 5: Renforcement des capacités institutionnelles et préparation d'un programme de financement à l'horizon 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme de renforcement institutionnel de la DGPRE a été proposé. • Le plan d'investissement 2025 a été approuvé. La table ronde des bailleurs de fonds s'est tenue en décembre 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de renforcement institutionnel de la DGPRE • Programme d'investissement du PAGIRE à l'horizon 2025 et une Table Ronde des bailleurs de fonds 	75%	Un diagnostic du fonctionnement actuel de la DGPRE et des propositions de mesures de renforcement institutionnel et de capacités ont été établis. Des sessions de formation au bénéfice du personnel de la DGPRE ont été mises en œuvre. Les sujets traités incluent (a) la planification des ressources en eau ; (b) la gestion des bases de données et SIG ; (c) l'analyse des eaux ; (d) des techniques hydrométriques ; (e) la modélisation des eaux de surfaces et des eaux souterraines ; (f) des études d'impact environnemental ; (g) la gestion financière	

² Watermodel est un logiciel de simulation intégrée des ressources en eaux souterraines et superficielles en quantité et en qualité. Une précédente version du logiciel (avec moins de fonctionnalités) a déjà été utilisée au Sénégal, en 2000, dans le cadre du Projet Sectoriel Eau (PSE) comme outil de modélisation des nappes souterraines. La version 2010 a été spécialement adaptée aux besoins du PAGIRE afin de fournir un outil pratique de planification de l'usage des ressources en eau dans toutes ses formes. Le logiciel est conçu pour être installé sur tous les ordinateurs de la DGPRE. Une formation de 80 heures a été dispensée à environ 15 techniciens de la DGPRE pour leur donner une bonne connaissance de l'outil. Quant à l'appropriation du logiciel Watermodel, on nous a rapporté que le processus est en cours et que cela nécessiterait plus de pratique de la part des agents. Mais nous n'avons pas d'informations sur l'étendue du déploiement du logiciel au sein des antennes de la DGPRE ni sur le nombre de personnel qui l'utilise effectivement parmi ceux qui avaient suivi des formations, ni encore sur le nombre d'agents bénéficiaires des formations qui sont toujours en poste.

	• Un rapport de suivi-évaluation du PAGIRE est disponible	• Suivi et Evaluation (S&E) du PAGIRE			
--	---	---------------------------------------	--	--	--

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
3 (satisfaisant)	Les résultats escomptés ont été largement atteints, notamment l'analyse et la synthèse complète des connaissances et des compétences sur les ressources en eau, la réactualisation du bilan diagnostic des ressources en eau, la mise en place d'un plan stratégique et un programme d'investissements des ressources en eau à l'horizon 2025, le projet de révision du code de l'eau et la mise au point de nouveaux outils pour améliorer le processus de planification des ressources en eau. Ainsi, les rapports soumis et les outils de planification ont été jugés de bonne qualité et validés par les différentes parties prenantes réunies au sein du Comité de Suivi et du Comité de Pilotage. Tout cela est de très bonne augure pour garantir une gestion rationnelle et durable des ressources en eau et l'amélioration des conditions de vie des populations du Sénégal.

5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
		<p>L'acquisition de matériels techniques hydrométriques et informatiques, de véhicules, de réalisation d'ouvrages de mesures piézométriques améliorent les conditions de travail des agents de la DGPRE</p> <p>Les agents de la DGPRE ont bénéficié des formations sur plusieurs thématiques de gestion des ressources en eau</p> <p>Une proposition de renforcement institutionnel de la DGPRE a été soumise aux autorités concernées</p>		Les agents de la DGPRE et des services hydrologiques nationaux

6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
1) Le démarrage effectif des activités du projet a été retardé en raison des délais dans la mise en place effective de l'équipe de coordination et la non-maitrise des procédures opérationnelles de la BAD-FAE.	Gestion et exécution du projet	Négatif	Elevé
2) L'entrée en vigueur de nouvelles procédures de passation de marchés publics au Sénégal a obligé le projet à reprendre le processus d'attribution de certains marchés (ex. acquisition de véhicules).	Gestion et exécution du projet	Négatif	Elevé
3) Les longs délais dans le traitement des dossiers auprès de la direction	Gestion et exécution	Négatif	Elevé

des marchés publics et des cellules de passation des marchés publics au sein de chaque administration ont conduit le projet à accuser beaucoup de retard dans l'attribution des marchés.	du projet		
4) Des indemnités pour compenser l'équipe de coordination pour l'accomplissement des travaux supplémentaires demandés par le projet (au-delà de leurs responsabilités normales de fonctionnaires) n'étaient pas prévues.	Gestion et exécution du projet	Négatif	Moyen
5) Pas de provision budgétaire pour l'acquisition (payante) des données météorologiques, éléments fondamentaux requis pour la modélisation	Technique et Financier	Négatif	Moyen
6) L'implication importante des acteurs locaux et régionaux dans les activités du projet, notamment des ateliers de concertation	Exécution du projet, Durabilité	Positif	Moyen
7) L'intérêt manifesté par les autorités (gouverneurs, décideurs) aux activités du projet	Exécution du projet, Durabilité	Positif	Moyen

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1) Connaissance des procédures BAD/FAE et également celles du pays ; disponibilité des outils de gestion appropriés.	1) La formation des responsables du projet en procédures BAD/FAE et nationales au démarrage du projet et la mise à leur disposition d'un manuel de procédures adaptés à leurs besoins facilitent la mise en route et la performance du projet.	BAD/FAE, Gouvernement
2) Suivi rapproché pour l'assurance de la qualité des produits et le respect des procédures	2) En plus des missions de supervision de la BAD-FAE, la mise en place d'un comité de suivi regroupant des acteurs clés du secteur de l'eau pour l'examen des résultats des études et la validation des rapports et des propositions faites par le projet et les consultants permet aux parties prenantes de contribuer au bon déroulement et à l'enrichissement des produits du projet.	Gouvernement, BAD/FAE
3) Adéquation du budget pour couvrir tous les frais de fonctionnement et des imprévus, notamment le paiement de primes et d'indemnités aux experts où nécessaire	3) La disponibilité budgétaire pour couvrir le fonctionnement et les frais de gestion du projet, y compris le paiement, au besoin, de primes et d'indemnités améliore les conditions de mise en œuvre du projet ; le suivi de la bonne utilisation de telles provisions en cours d'exécution du projet est indispensable.	BAD/FAE, Gouvernement
4) Stabilité de l'équipe de coordination, une fois établie, compétence de consultants et participation effective des parties prenantes	4) La stabilité de l'équipe de gestion du projet et ses interlocuteurs à tous les niveaux, depuis la direction jusqu'à l'unité de gestion et également au sein du bailleur de fonds, favorise la réalisation des objectifs du projet	Gouvernement, BAD/FAE

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
24 mois	42 mois (15/05/2008 au 30/11/2011)	0,57	2 (insatisfaisant)

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Les retards dans l'exécution du projet ont été constatés lors des missions de supervision de la BAD/FAE. Par conséquent, le calendrier d'exécution du projet a dû être révisé suite à ces missions de supervision pour finalement s'étendre à 42 mois au lieu des 24 mois initialement prévus.

L'allongement de la durée du projet est dû au retard dans le démarrage effectif du projet. Les conditionnalités pour le premier décaissement (ex. ouverture du compte spécial) ne sont remplies que 7 mois après la date d'entrée en vigueur du projet. La mise en place de la cellule de coordination du projet et la nomination du coordinateur ne sont intervenues qu'environ 6 mois avant la date initiale de clôture du projet. Le projet a aussi été affecté par l'entrée en vigueur du nouveau code des marchés publics au Sénégal. La nécessité de se conformer aux nouvelles procédures de passation de marchés publics a obligé le projet à reprendre le processus d'attribution de certains marchés (ex. l'acquisition de véhicules). Par ailleurs, de longs délais de traitement des dossiers par la direction des marchés publics ont retardé l'attribution des marchés du projet. De plus, le manque d'expérience de l'équipe de coordination dans la gestion des projets BAD/FAE a contribué au démarrage lent du projet.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
$(100+100+80+100+75)/5=91,0\%$	88,30 %	$91,0/88,3=1,03$	4 (Très satisfaisant)

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Malgré l'extension de la durée du projet, il n'y a pas eu de dépassement de la dotation budgétaire BAD-FAE. Au contraire, le projet a enregistré un reliquat sur le don BAD-FAE, dû principalement aux économies réalisées sur les rubriques 'études' et 'acquisition du matériel roulant'. En revanche, la contrepartie du gouvernement (estimée en nature) a été plus importante car l'augmentation de la durée a obligé le gouvernement de soutenir les frais de fonctionnement (ex. salaires des fonctionnaires de l'équipe de coordination) sur une durée plus longue que prévue. Les ressources du don ont été décaissées en deux tranches conformément à l'accord de don et sans difficulté particulière. Les audits du projet ont été satisfaisants.

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
Sans objet	Sans objet	Sans objet

Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

Sans objet

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3 (satisfaisant)	<p>1) La satisfaction des conditions initiales telles la mise sur pied d'un organe d'exécution, la nomination d'un coordonnateur du projet, et l'ouverture des comptes en banques ne sont intervenues que très tardivement. Depuis, les activités se sont poursuivies normalement et les résultats attendus sont réalisés.</p> <p>2) Les études et les analyses destinées à améliorer les connaissances sur les ressources en eau ont abouti à des rapports qui ont été examinés et sanctionnés par les organes de suivi technique et de pilotage du projet. De</p>

<p>plus, un projet de révision du code de l'eau a été rédigé et soumis aux autorités.</p> <p>3) La passation des marchés pour l'acquisition de véhicules et de matériels hydrométriques et informatiques et pour la réalisation d'ouvrages de mesures piézométriques s'est bien déroulée.</p> <p>4) Une proposition de renforcement institutionnel de la DGPRES a été soumise aux autorités concernées</p> <p>5) Des agents de la DGPRES ont bénéficié des formations sur plusieurs aspects de gestion des ressources en eau</p>
--

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Démarrage à temps du projet	1) Une bonne appréciation des conditions du don de la part du donataire lors de la mission d'évaluation du projet facilitera la satisfaction rapide et complète des conditionnalités et un démarrage sans délai des activités du projet	Gouvernement
2) Respect du calendrier d'exécution	2) L'évaluation réaliste des activités, d'une part et du temps et des coûts y associés, d'autre part, lors de la préparation du projet ainsi qu'une bonne planification des activités, par la suite, favorise le respect du calendrier	BAD/FAE et Gouvernement
3) Utilisation des ressources	3) L'adéquation du budget permet d'éviter les effets surpris des événements imprévus ; d'autre part, l'exercice de toute diligence dans la gestion financière, notamment en ce qui concerne l'acquisition des biens et services, minimise la possibilité de problèmes lors des missions d'audit et de supervision	BAD/FAE et Gouvernement
4) Préparation et soumission des livrables qui correspondent à la qualité requise et dans les délais	4) La mise en place des mécanismes de suivi-évaluation comme des comités de suivi technique et des comités de pilotage favorise la réalisation des objectifs du projet de façon efficiente	Gouvernement et BAD/FAE

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Le projet a permis le renforcement des moyens de la DGPRES pour remplir ses missions et attributions relatives à la planification et la gestion des ressources en eau du Sénégal. En effet, grâce à ce financement de la FAE, la DGPRES a acquis un savoir-faire ainsi qu'un lot d'outils et de matériels lui permettant désormais de bien défendre ses programmes auprès du gouvernement afin d'obtenir un vote de budget pour, notamment, pour recruter et retenir du personnel et garantir la poursuite des activités de mise en œuvre du PAGIRE. De plus, les actions de visibilité telles la production des bulletins et la promotion du site-web peuvent être également envisagées.</p> <p>La disponibilité de données climatologiques suffisantes a constitué une contrainte pour l'exécution des simulations faites dans le cadre du modèle de planification des ressources. Le projet n'avait pas prévu de provision budgétaire pour l'achat des données météorologiques. Vu le rôle important joué par l'eau dans tous les secteurs de développement économique et social et compte tenu de la demande continue de données climatologiques, il est souhaitable que des dispositions soient prises pour permettre l'accès à ces données pour le besoin de la gestion des</p>

ressources en eau, notamment à travers un protocole de collaboration avec les services de la Météo.

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>La mise en place de la structure d'exécution du projet a été sanctionnée par des arrêtés du ministère en charge de l'hydraulique. La cellule de coordination du projet a été logée au sein de la DGPRE avec des points focaux constitués par les chefs de différentes divisions de la direction. De plus, un Comité technique de suivi des études et un Comité de pilotage du projet regroupant différentes catégories de parties prenantes ont été aussi mis en place.</p> <p>Ce montage a ainsi favorisé un fort ancrage institutionnel aussi bien au niveau du service technique directement concerné qu'au niveau du ministère de tutelle. L'implication effective des acteurs aux niveaux central, local et régional aux activités du projet, notamment des ateliers de concertation et l'examen et l'approbation des produits des études est aussi à signaler.</p> <p>Le volet spécifique du renforcement de capacités du projet a assuré à l'institution une durabilité en termes de connaissances, d'appropriation et de savoir-faire. Les différents ateliers de formations et de concertation ainsi que des réunions avec les comités de pilotage et de suivi ont permis d'asseoir une base solide de connaissances et de compétences imputables au projet. Bien que la plupart des études du projet a été exécutée par des personnes extérieures, le fait d'avoir interagit avec des consultants très expérimentés dans la mise en œuvre des 5 volets du projet a permis à la cellule de coordination du projet d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences. Cependant, pour assurer une continuité de la mise en œuvre du PAGIRE et de la durabilité des acquis de ce projet, il est nécessaire de doter la DGPRE de davantage de ressources humaines capable de prendre en charge le suivi des ressources en eau et la collecte des données hydrologiques (techniciens et agents en hydrologie) et de leur assurer un plan de carrière au sein de la structure. Sinon les phénomènes actuels du manque du personnel qualifié et des difficultés de rétention des gens formés, qui quittent pour aller vers d'autres opportunités plus intéressantes sur les plans numéraire et du développement de leur carrière, vont s'accroître.</p> <p>Enfin, les propositions de réorganisation et de renforcement institutionnel de la DGPRE ainsi que la relecture et la révision des cadres juridique et organisationnel de gestion des ressources en eau doivent conforter davantage la DGPRE dans la réalisation de ses attributions et ambitions.</p>

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>L'organisation des ateliers régionaux de sensibilisation et de consultation a permis d'impliquer les acteurs à la base dans la mise en œuvre du projet et l'esquisse de plans locaux d'actions GIRE. La mise en place de plateformes de concertation locales a également été préconisée au cours de ces ateliers. Un atelier d'échanges entre les gestionnaires et les producteurs de données et d'informations relatives à l'eau a aussi permis de tisser de nombreux partenariats avec les services publics et privés, les institutions de recherche, etc. Par ailleurs le comité de suivi a été un cadre de collaboration avec certains acteurs et services clés tels que la météo, l'agriculture, la planification, l'aménagement, l'université, etc. Enfin, l'élaboration du nouveau projet de révision du code de l'eau a été le produit d'une approche concertée et participative avec la prise en compte des attentes légitimes de l'ensemble des parties prenantes consultées et issues des différents secteurs impliquées dans la gestion des ressources en eau.</p>

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Les réalisations du projet ont permis de jeter des bases significatives en vue de la durabilité environnementale et sociale.</p> <p>Des zones vulnérables telles que celles à risques d'inclusion ont été identifiées dans le cadre du projet. En effet, grâce aux suivis sur le terrain et à la modélisation il est possible de localiser des zones à risque, de pénurie comme de pollution (industries chimiques, déchets toxiques), et d'alerter et de sensibiliser les acteurs concernés. Des industries polluantes ont été également interpellées et assermentées sur les effets néfastes de leurs activités sur l'intégrité de la</p>

ressource. Des recommandations ont été formulées pour la protection des ressources et elles ont été communiquées auprès des populations. Les notions du principe de pollueur payeur ont été introduites.

Parmi les autres facteurs qui contribuent à la pérennisation des acquis environnementaux et sociaux du projet, on note : l'actualisation du cadre juridique et réglementaire, particulièrement la révision du code l'eau intégrant les principes GIRE ; l'identification et la clarification des rôles et des responsabilités des acteurs dans la gestion du domaine public hydraulique (État, collectivités locales, société civile, secteur privé) ; la réactualisation du bilan diagnostic des ressources en eau du pays ; la mise en place du plan stratégique d'investissements des ressources en eau à l'horizon 2025 ; et des propositions de renforcement institutionnel de la DGPRE.

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1)Collecte, suivi et gestion des données	1)L'amélioration de la collecte, du suivi et de la gestion des données hydrologiques a été rendu possible grâce au renforcement des capacités des services hydrologiques, la réhabilitation des piézomètres et l'acquisition et l'installation du matériel et de l'équipement	DGPRE, Gouvernement
2)Planification et gestion des ressources en eau	2)Des meilleures prises de décisions sont possibles grâce à la meilleure base de données et d'informations et aux nouveaux outils de simulation et de modélisation	DGPRE, Gouvernement
3)Ressources humaines pour assurer le suivi continu des ressources en eau	3)Sans l'adoption urgente des mesures décisives de formation, de rétention et de plan de carrière en faveur des cadres et d'agents techniques concernés il ne sera plus possible de maintenir le dispositif de suivi des ressources en eau	Gouvernement
4)Renforcement institutionnel de la DGPRE	4)L'adoption et la mise en œuvre du programme de réforme et de renforcement institutionnel de la DGPRE proposé par le projet permettra à la DGPRE de gagner en efficacité dans l'accomplissement de ses responsabilités.	Gouvernement
5)Entretien et renforcement des partenariats mis en place lors de l'exécution du projet	5)Le partage des données et d'informations via le site web est un moyen efficace et pas couteux de maintenir les partenariats tissés dans le cadre du projet	DGPRE, Gouvernement

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque/FAE

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	De l'avis des responsables de la cellule de coordination du projet, la FAE a été efficace, assidue et proactive dans ses interventions. Cependant une plus grande fréquence d'échanges serait souhaitable au début du projet. Quant à la qualité de la supervision par la BAD/FAE, les missions de supervision ont permis de bien encadrer

l'exécution du projet et régler les problèmes en suspens et aussi de baliser les étapes subséquentes de la mise en œuvre du projet. Cela a aussi permis à la FAE de bien apprécier les requêtes formulées par la DGPRE pour la prolongation de la durée du projet et la réalisation d'actions complémentaires aux prévisions initiales

Les membres de l'équipe de coordination ont été formés aux règles et procédures de gestion de la Banque peu de temps après le démarrage du projet. Le coordonnateur a bénéficié de 2 sessions de formations à Tunis et à Dakar tandis que les gestionnaires ont reçu des formations à Dakar.

Commentaires à insérer par la Banque/FAE sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)

Questions clés (liées à la performance de la Banque/FAE, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Enseignements tirés

1) Niveau de connaissances des gestionnaires du projet, notamment le coordonnateur et le responsable financier, en ce qui concerne les procédures et méthodes de gestion de la BAD

1) La formation des agents concernés permet la préparation correcte et le traitement rapide des dossiers, évitant ainsi des frustrations de part et d'autre.

2) Suivi et appui à l'équipe de coordination

2) La réactivité de la part de la FAE aux sollicitations du projet et la cadence des supervisons, tout en étant positivement appréciées par le donataire, ont permis de bien encadrer l'exécution du projet.

2. Performance de l'emprunteur

Notation* **Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)**

3
(satisfaisant)

Le gouvernement sénégalais a mis en place une cellule de gestion du projet qui a assuré toutes les activités de coordination et de suivi de la mise en œuvre du projet. Un Comité de suivi et un Comité de pilotage ont aussi été établis par arrêtés ministériels pour assurer le suivi technique et le contrôle de qualité des travaux et des réalisations du projet.

Les conditionnalités de mise en place du don ont été remplies et tous les engagements relatifs à la contrepartie ont été respectés. La cellule de coordination a bien effectué la supervision de la mise en œuvre du projet y compris l'acquisition des biens et services, le suivi des consultants et les autres prestataires de services engagés, la préparation et la soumission des différents rapports (techniques et financiers) ainsi que les demandes de décaissement.

Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Enseignements tirés

1) Apprentissage rapide des procédures de gestion de projets BAD-FAE pour améliorer l'efficacité et l'efficience d'exécution du projet

1) L'organisation des formations appropriées au démarrage du projet favorisera la qualité d'exécution du projet en contribuant à l'amélioration de la préparation des dossiers et à la réduction des délais de traitement.

2) Acquisition des biens et services

2) Le respect des normes et critères de la BAD/FAE ainsi que des procédures nationales du pays dans l'acquisition des biens et services permet au projet d'éviter de longues tractations et des questionnements lors des audits et des missions de supervision et de subir des blocages et ralentissements d'exécution en conséquence.

3. Performances des autres parties prenantes

Notation* **Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)**

3 (satisfaisant)	<p>Les performances des différents fournisseurs de biens et services du projet ont été jugées satisfaisantes. Le bureau d'études IDEV-ic/COWI à qui on a confié la responsabilité de l'exécution de la composante « Etudes » a notamment fait un travail de qualité et d'envergure. Les résultats et rapports réalisés constituent des références importantes en ce qui concerne la connaissance et la gestion des ressources en eau du pays. De même, du côté des travaux, l'entrepreneur CSL a accompli les réalisations et les réhabilitations de piézomètres à l'entière satisfaction du projet. Enfin, pour ce qui est de l'acquisition des équipements et des matériels, tous les fournisseurs ont satisfait toutes les conditions relatives à la qualité des matériels ainsi qu'aux délais de livraison.</p> <p>Les deux comités, de suivi et de pilotage, regroupant différentes catégories de parties prenantes et mis sur pied pour exercer un suivi et avoir un regard critique sur l'exécution du projet, ont contribué de manière significative à l'examen et l'approbation des produits des études.</p>	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1) Passation de marches	1) L'adoption des recherches larges mais bien ciblées et le respect des règles et procédures d'acquisition a donné lieu à des choix éclairés et rentables des prestataires et fournisseurs	BAD/FAE, Gouvernement
2) Suivi et évaluation de l'exécution	2) La mise sur pied d'un double mécanisme de suivi, à savoir les deux comités nationaux d'experts ainsi que la supervision de la BAD/FAE, ont facilité le déroulement du projet et la réalisation de ses activités	BAD/FAE, Gouvernement

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1) Amélioration des connaissances sur les ressources en eau	1) L'actualisation, en 2011, du bilan diagnostic des ressources en eau, a permis la mise à jour du document de référence en matière de connaissances sur la gestion des ressources en eau	Gouvernement, DGPRE, Institutions et Usagers de l'eau
2) La redynamisation du processus de planification des ressources en eau	2) Le plan stratégique de mobilisation des ressources en eau à l'horizon 2025 et le programme d'investissement à l'horizon 2025, tous deux réalisés dans le cadre du projet à l'aide des nouveaux outils de simulation et de planification, fournissent l'orientation pour le développement et la gestion des ressources en eau du Sénégal	Gouvernement, DGPRE
3) La diffusion des informations sur les ressources en eau et la sensibilisation des acteurs sur la GIRE	3) La mise en ligne de la plupart des documents, l'ouverture du centre de documentation aux étudiants et l'accessibilité du bulletin journalier d'informations hydrauliques à n'importe quel moment sont des moyens peu coûteux mais efficaces employés par le projet pour la promotion de la GIRE.	Gouvernement, DGPRE, Institutions et Usagers de l'eau
4) L'exécution opérationnelle du projet	4) Sans une formation de l'équipe de gestion du projet aux règles et procédures de la Banque pour les acquisitions et les décaissements aussitôt	BAD/FAE, Gouvernement

5) Des moyens et des capacités de l'agence d'exécution sont boostés	<p>après sa mise en place, les activités du projet connaîtront des reports et retards dès le démarrage, ce qui occasionnera un rallongement de la durée du projet.</p> <p>5) Le renforcement des moyens opérationnels de la DGPRE et des capacités de son personnel a été rendu possible grâce à l'acquisition de matériels techniques hydrométriques et informatiques et de véhicules, la réalisation d'ouvrages de mesures piézométriques, la formation des agents et des propositions de renforcement institutionnel de la DGPRE.</p>	BAD/FAE, Gouvernement
---	--	-----------------------

2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1) Valorisation des acquis stratégiques du projet	1) Les processus d'affinement et d'approbation du plan stratégique de mobilisation des ressources en eau à l'horizon 2025 et le programme d'investissement 2025 doivent être rapidement terminés pour qu'on entame la phase de mise en œuvre.	Gouvernement	
2) Mise en œuvre du cadre réglementaire et juridique révisé proposé par le projet.	2) Suivre l'adoption du projet de code de l'eau révisé dont le but est de créer un environnement favorable à l'application de la GIRE a été introduit dans le circuit d'approbation. La nouvelle loi vise l'intégration des principes de la GIRE, l'harmonisation et la redynamisation du dispositif législatif de gestion des ressources en eau et la responsabilisation et la participation accrue des acteurs directs et une meilleure synergie intersectorielle.	Gouvernement	
3) Entretenir et consolider les partenariats mis en place pour la promotion de la GIRE auprès des usagers, des décideurs et autres parties prenantes	3) Mettre en œuvre la recommandation prise lors des ateliers régionaux de restitution pour la mise en place des cadres de concertation sur l'eau à différents niveaux (ex. plateforme régionale eau, comité municipal eau, comité local eau) pour porter des plans GIRE.	Gouvernement	
4) Adaptation des limites des unités de gestion et de planification des ressources en eau pour faciliter l'utilisation des résultats des scénarios et ouvrir des ponts entre le PAGIRE et les Plans Locaux de Développement.	4) Mettre en application les mesures relatives aux Unités de Gestion et de Planification (UGP) basées sur les critères de découpage proposés par le projet et validées par les acteurs du secteur. En effet, les UGP constituent des espaces homogènes de gestion et de planification et aussi des cadres de résolution de conflits.		
5) Renforcement institutionnel de la DGPRE	5) Mettre en application la proposition de renforcement institutionnel de la DGPRE pour favoriser la rétention du personnel qualifié et formé afin d'assumer les responsabilités de suivi,		

6) Consolidation des résultats du projet et la poursuite de la mise en œuvre effective du PAGIRE	planification et gestion des ressources en eau. 6) Les résultats immédiats enregistrés durant le projet actuel indiquent un réel besoin des acteurs pour une continuité de la mise en œuvre de la GIRE notamment la vulgarisation et l'application des textes juridiques et réglementaires révisés et l'opérationnalisation du nouveau système de planification des ressources en eau basé sur les UGPs. La DGPRE et les parties prenantes du PAGIRE doivent poursuivre la mise en œuvre du PAGIRE par une seconde phase du projet. La FAE est appelée à considérer favorablement le financement d'un projet PAGIRE phase 2.		
--	---	--	--

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	4,0
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	4
VOLET B : EFFICACITÉ	3,0
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C : EFFICIENCE	3,0
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	--
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
VOLET D : DURABILITÉ	3,0
Viabilité financière (II.D.1)	3
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	3
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	3,25 (Satisfaisant)

VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
AMCOW	Conseil des Ministres Africains de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DGPRE	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
FAE	Facilité Africaine de l'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, <i>New Partnership for Africa's Development</i>

OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PSE	Projet Sectoriel Eau

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES
DIRECTION DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU (DGPRE)
Décembre 2012

Nom	Fonction
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	
Niokhor NDOUR	Coordonnateur du projet PAGIRE, Chef de Division, Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)
Oumar NDIAYE	Consultant, Assistant au Coordonnateur du projet PAGIRE
Anta SECK	Directrice, DGPRE

N.B. Nous n'avons pas pu rencontrer les membres du comité de suivi en raison des problèmes de calendrier. Cependant nous avons envoyé un questionnaire par email aux membres du comité de suivi du projet. Certains membres ont réagi, notamment Kaoussou KABA de la Direction de l'Hydraulique, Michel Birame BASSE de la Direction de la Planification Nationale et Professeur Sérigne FAYE de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et Président du Partenariat National de l'Eau du Sénégal. Leurs réponses ont été prises en compte dans la rédaction du RAP.